CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E103635 **VALABLE JUSQU'AU** 24/10/2024

ÉDITÉ LE **07/07/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS

Siret : **529 302 184** **00013**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 02 500079
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4902707604
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4902707604
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ECLAIRCIE**

21 RTE DE ST FIRMIN
80120 RUE

Téléphone : 03 22 19 38 17 **Fax :**
Portable : 07 86 57 59 10

Site Internet : www.eclaircie.info
E-mail : secretariat@eclaircie.info

Responsabilité légale :
MASMONTEIL STÉPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	08/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.